

[À propos d'EthicsPoint](#)

[Signalement - Généralités](#)

[Sécurité et confidentialité de la soumission des signalements](#)

[Astuces et bonnes pratiques](#)

À propos de NAVEX EthicsPoint

Qu'est-ce qu'EthicsPoint ?

EthicsPoint est un outil complet et confidentiel de signalement créé par NAVEX Global pour aider la direction et les membres du personnel à travailler main dans la main pour lutter contre les fraudes, les abus et autres mauvaises conduites sur le lieu de travail tout en cultivant un environnement de travail positif.

Pourquoi un système tel qu'EthicsPoint est-il nécessaire ?

- Nous devons notre succès à notre capacité à nous concentrer avant tout sur les membres de notre personnel. Créer des canaux de communication ouverts et les mettre à leur disposition nous permet de favoriser un environnement de travail positif et de maximiser la productivité.
- La loi impose aux sociétés cotées en bourse de disposer d'un moyen anonyme de signalement permettant de dénoncer les fraudes comptables ou d'audit directement au comité d'audit.
- Un système de signalement efficace étaye les efforts que nous déployons pour instaurer une culture de l'intégrité et de l'éthique dans notre prise de décision.

Signalement - Généralités

Puis-je effectuer mon signalement par Internet ou par téléphone ?

Oui. EthicsPoint vous permet de déposer un signalement de façon confidentielle et anonyme, par téléphone ou par Internet, 24h/24 et 365 jours par an.

Quel genre de situations faut-il signaler ?

Le système EthicsPoint est conçu pour que les membres du personnel signalent toutes les violations de notre code de conduite ou n'importe quelle autre préoccupation qu'ils pourraient avoir.

Si je constate une violation, mon rôle ne se limite-t-il pas à avertir mon responsable, la sécurité ou le service des ressources humaines pour les laisser s'en occuper ?

Lorsque vous constatez des comportements qui vous semblent violer notre code de conduite, nous attendons de vous que vous les signaliez. Vous devriez théoriquement signaler les problèmes à votre supérieur hiérarchique direct ou à un autre membre de notre équipe dirigeante. Cependant, nous comprenons que, dans certaines circonstances, vous hésitez à procéder de la sorte. C'est la raison pour laquelle nous avons choisi de nous associer à EthicsPoint. Nous préférons que vous soumettiez un signalement anonyme plutôt que de garder l'information pour vous.

Pourquoi signaler ce que je sais ? Qu'est-ce que j'y gagne ?

Nous avons tous le droit de travailler dans un environnement positif. Ce droit s'accompagne du devoir d'agir de manière intègre et d'informer les personnes habilitées si quelqu'un ne se comporte pas comme il se doit. En travaillant ensemble, nous pouvons préserver un environnement de travail sain et productif. Les comportements inopportuns en entreprise menacent la subsistance de l'entreprise tout entière.

La direction souhaite-t-elle réellement que je signale les problèmes ?

Tout à fait. En réalité, nous avons *besoin* que vous le fassiez. Si vous êtes le premier à avoir connaissance d'une activité susceptible de poser problème, votre signalement peut minimiser les répercussions négatives que cela pourrait avoir sur l'entreprise et les membres de notre personnel. Apporter des suggestions positives permet également d'identifier les points susceptibles d'améliorer la culture et les performances de l'entreprise.

Où vont ces signalements ? Quelles personnes y ont accès ?

Les signalements sont directement saisis sur le serveur sécurisé d'EthicsPoint afin d'éviter toute faille de sécurité. EthicsPoint ne met ces signalements qu'à la disposition des personnes de l'entreprise spécifiquement chargées d'évaluer le signalement en fonction du type et du lieu de la violation. Chacun de ces destinataires a suivi une formation sur la façon de traiter ces signalements avec la plus grande confidentialité.

Ce système n'est-il pas seulement la preuve qu'on me surveille ?

Le système EthicsPoint s'efforce d'être un aspect positif de notre philosophie globale en nous permettant de mettre à disposition un lieu de travail sûr, serein et éthique. Nous vous encourageons à demander conseil en cas de dilemme éthique et à nous faire part de vos suggestions constructives et de vos préoccupations. Les entreprises d'aujourd'hui ont plus que jamais besoin d'une communication efficace et cet outil se montre très performant à cet égard.

Nous avons soigneusement sélectionné le meilleur système d'envoi de signalements : un outil non seulement en mesure de répondre à nos obligations en matière de déontologie mais aussi de garantir un environnement de signalement sain.

Sécurité et confidentialité de la soumission des signalements

Si j'ai bien compris, chaque signalement que j'enverrai depuis un ordinateur de l'entreprise générera un journal de serveur qui indiquera tous les sites Internet auxquels mon ordinateur se connecte. Ce journal ne m'identifiera-t-il pas comme l'auteur du signalement ?

EthicsPoint ne génère et ne conserve aucun journal interne des connexions contenant les adresses de protocole Internet (IP) et, par conséquent, il ne subsistera aucune information reliant votre ordinateur à EthicsPoint. D'ailleurs, EthicsPoint s'est contractuellement engagé à préserver l'anonymat des auteurs des signalements.

Si vous hésitez à soumettre un signalement depuis l'ordinateur de votre lieu de travail, vous pouvez utiliser un autre ordinateur (cybercafé, domicile d'un ami, etc.) via le site web sécurisé d'EthicsPoint.

Est-il possible de soumettre un signalement depuis mon domicile tout en préservant mon anonymat ?

Les signalements soumis depuis votre domicile, un voisin ou depuis n'importe quel portail Internet resteront sûrs et anonymes. Un portail Internet n'identifie jamais le visiteur à l'aide de son identifiant d'utilisateur et le système EthicsPoint efface les adresses IP afin de garantir un anonymat total. EthicsPoint s'est par ailleurs contractuellement engagé à ne pas rechercher l'identité des auteurs de signalements.

Je crains que les informations que je fournis à EthicsPoint ne dévoilent en fin de compte mon identité. Comment pouvez-vous me garantir que ce ne sera pas le cas ?

Le système d'EthicsPoint est conçu pour protéger votre anonymat. Toutefois, si vous souhaitez rester anonyme, nous vous conseillons de vous assurer, en tant qu'auteur du signalement, que le contenu de votre texte ne révèle pas accidentellement votre identité. Par exemple « Depuis mon poste de travail à côté de celui de Jan Smith » ou « Au cours de mes 33 ans de carrière... »

Le numéro vert du service d'assistance téléphonique assure-t-il également la confidentialité et l'anonymat ?

Oui. Il vous sera demandé de fournir les mêmes informations que pour un signalement par Internet et l'opérateur saisira vos réponses sur le site web d'EthicsPoint. Les mêmes mesures de sécurité et de confidentialité s'appliquent à ces signalements lors de leur soumission.

Que faire si je souhaite être identifié(e) dans mon signalement ?

Le rapport de signalement propose une rubrique qui vous permet de décliner votre identité, si vous le souhaitez.

Astuces et bonnes pratiques

J'ai connaissance d'agissements contraires à la déontologie, mais ils ne me concernent pas. Pourquoi prendre la peine de les signaler ?

Notre société a choisi d'opter pour la déontologie. Tout comportement contraire à l'éthique, à quelque échelle que ce soit, finit toujours par porter préjudice à l'entreprise et à tous les membres de son personnel, vous y compris. Il suffit de repenser aux récents scandales en entreprise pour voir les effets désastreux qu'un manque d'éthique apparemment anodin peut avoir sur une entreprise saine par ailleurs. Par conséquent, si vous avez connaissance de comportements contraires à la déontologie ou de violations éthiques, il est de votre devoir, envers vos collaborateurs et envers vous-même, de les signaler.

Je ne sais pas si ce que j'ai observé ou entendu constitue une violation de la politique d'entreprise, ou si cela est associé à une conduite inopportune, mais j'ai le sentiment que cela est inapproprié. Que dois-je faire ?

Vous devez effectuer un signalement. EthicsPoint peut vous aider à rédiger et à soumettre votre signalement de manière à ce qu'il soit bien compris. Nous préférons que vous signaliez une situation bénigne plutôt que de laisser perdurer un comportement contraire à l'éthique parce que vous aviez des doutes.

Que faire si mon chef ou d'autres responsables sont impliqués dans la violation ? Ne recevront-ils pas le rapport de signalement et ne tenteront-ils pas d'étouffer l'affaire ?

Le système et la transmission des signalements d'EthicsPoint sont conçus de manière à ce que les parties concernées ne soient pas informées et qu'elles n'aient pas accès aux rapports citant leurs noms.

Que faire si je me souviens de quelque chose d'important après avoir soumis le signalement ? Que se passe-t-il si la société a d'autres questions à me poser sur mon rapport ?

Lorsque vous signalez un problème sur le site Web ou via le centre d'appels d'EthicsPoint, vous recevez un nom d'utilisateur unique et il vous est demandé de choisir un mot de passe. Vous pouvez ainsi revenir sur le système EthicsPoint soit par Internet soit par téléphone et accéder à votre signalement d'origine pour ajouter d'autres détails, répondre aux questions posées par un représentant de la société ou ajouter des informations qui permettront de résoudre les problèmes en cours. Nous vous recommandons vivement de revenir sur le site dans les délais indiqués afin de répondre aux questions de la société. La société et vous avez désormais entamé un « dialogue anonyme », où les situations ne seront pas seulement identifiées mais également résolues, quel que soit leur niveau de complexité.

Ces suivis de signalements sont-ils aussi sûrs que la première communication ?

Toute la correspondance d'EthicsPoint est traitée avec le même degré de confidentialité que le premier signalement et se poursuit sous le couvert de l'anonymat.

Est-il possible de signaler un problème si je n'ai pas accès à Internet ?

Vous pouvez soumettre un signalement EthicsPoint depuis n'importe quel ordinateur pouvant se connecter à Internet. Vous pouvez déposer votre signalement depuis votre domicile. De nombreux lieux publics, notamment les bibliothèques municipales, disposent d'ordinateurs connectés à Internet. Si vous n'avez pas accès à Internet ou s'il vous est difficile d'utiliser un ordinateur, vous pouvez appeler le numéro vert du service d'assistance téléphonique d'EthicsPoint, disponible 24 heures sur 24, 365 jours par an.